

Esthétique ou gaspillage de l'argent public ?



La rénovation de l'espace Jean Lurçat, décidée en 2012, est terminée et la réalisation semble correcte. Mais à l'automne, de très nombreux Juvisiens ont été scandalisés par la destruction du parvis accompagnée du massacre des cèdres qui le bordaient.

À leur place, a été installé un parvis totalement minéralisé mais « très esthétique » selon l'explication fournie par la Municipalité ; à titre de garniture, deux arbres maigrichons sont perdus dans cet univers de granite aux allures de faux marbre. Ils sont accompagnés de deux jets d'eau guère plus imposants.

Ce projet de parvis n'a jamais été présenté à la population et aucun affichage déclaratif n'a été prévu sur le site, ce qui constitue un non respect de la loi.

Et surtout le coût de ce parvis interpelle : la facture se monte à la « modique » somme de... **430 000 €**.

On ne peut s'empêcher de le comparer aux suppressions de classes transplantées pour les enfants des écoles ou aux réductions des subventions aux associations éducatives décidées par la même Municipalité.

Même en gaspillant l'argent public dans un but purement « esthétique », n'est pas Genève qui veut.

Sur le même thème en octobre 2017, [Les arbres éliminés du centre-ville](#)

Les arbres éliminés du centre-ville



Les habitants de Juvisy, très surpris, ont soudain découvert **les travaux d'abattage des cèdres en cours devant la salle des fêtes – espace Jean Lurçat le 5 octobre 2017**. Différentes initiatives ont été lancées par les habitants, auxquelles l'**AJUV** s'est associée. Nous avons également collecté des renseignements afin de compléter notre information. Nous vous en rendons compte ici, par un article que d'autres suivront. Comme d'ordinaire sur ce site, afin de ne pas confondre les faits et leur interprétation, ce qui ressort de l'opinion de notre association apparaît en italique.



L'état des lieux le 11 octobre devant l'espace Lurçat

Le 6 octobre, Virginie Falguières, 3ème adjointe en charge des travaux, du cadre de vie et de l'environnement est venue discuter avec les habitants qui se sont rassemblés devant l'espace Jean Lurçat. Elle a fait arrêter l'abattage du dernier arbre, qui était pourtant engagé – le cèdre est désormais sévèrement endommagé -, mais en précisant qu'il ne s'agissait que d'un sursis.

L'adjointe a, à cette occasion, confirmé que le parvis et ses arbres appartiennent au domaine public de la Ville et que le réaménagement de l'espace devant Lurçat n'était pas prévu à l'origine dans les travaux concernant la salle des fêtes. Ces travaux ont été décidés pendant l'été, sans aucune discussion avec les habitants et sans même la moindre information préalable. Il est dès lors envisagé de modifier complètement la structure du parvis, avec une pelouse, des bancs et des jets d'eau, et ce pour l'inauguration du nouvel espace Lurçat en décembre.

L'AJUV s'étonne qu'une décision pareille, avec un impact visuel fort sur la physionomie d'un centre ville très minéral, ait été prise dans la hâte, sans concertation et sans réflexion d'ensemble sur ce que doit être le cœur de notre cité. L'adjointe n'a pas été en mesure, de surcroit, de nous donner la moindre

information sur l'état des cèdres abattus ou en cours d'abattage, indiquant qu'elle allait « faire vérifier leur état ».

Le 7 octobre au soir, lors de la réunion du quartier centre, des habitants se sont émus de cet abattage et ont fait part de leur opposition. Il leur a été répondu, une nouvelle fois, que les cèdres étaient malades et un plan du projet de réaménagement du parvis a été projeté.

*L'**AJUV** est intervenue à cette occasion, pour contester cet abattage, d'autant plus que l'étude établissant le mauvais état phytosanitaire des cèdres n'a pas été présenté. Elle a également remarqué que sur le projet, datant du jour-même, étaient soudain apparue la plantation d'arbres de grande taille, qui avaient été ajoutés au dernier moment.*

Une nouvelle réunion s'est tenue **le 11 octobre**, avec le maire, Michel Perrimond. Les Juvisiens présents ont fait part de leur indignation face à ces abattages, ont demandé à ce que le dernier cèdre soit maintenu et ont également souhaité prendre connaissance du coût des travaux et du rapport phytosanitaire sur les arbres. Ce document n'était pas disponible (il est pourtant censé se trouver au service technique de la Ville) et les travaux sont tellement avancés qu'il n'est plus possible désormais de faire machine arrière. Mais le maire s'est engagé à remplacer les cèdres par des arbres de grande taille et à présenter les projets en amont à la population lorsqu'ils touchent à des éléments aussi visibles. Enfin, l'**AJUV** a également appris que les travaux sur le parvis coûtent 400 000 euros, en large partie financés par l'EPT12 (établissement public territorial) Grand-Orly-Seine-Bièvre.

*L'**AJUV**, d'une part, **s'indigne qu'une nouvelle décision, dont l'impact est fort sur notre ville et qui est irréversible, ait été prise très rapidement** – au mois de juillet vraisemblablement -, sans aucune information préalable et sans consulter les habitants, comme ce fut le cas lors du PLU par exemple. D'autre part, **la somme considérable allouée à des travaux** qui ne soulèvent que des protestations véhémentes nous paraît disproportionnée. L'argent de l'EPT12 est le nôtre, celui des contribuables, et il aurait pu être employé de façon plus utile, à une époque par exemple où les classes transplantées des écoles sont annulées faute de moyens financiers alloués. Même s'il s'agissait d'embellir la ville, d'autres priorités auraient pu être dégagées, en faveur par exemple des enfants, plutôt que d'abattre des arbres.*

L'**AJUV** continue à chercher des informations sur cette question et elle en informera les habitants via ce site. D'autant plus que ce malheureux abattage des cèdres rejoint nos préoccupations quant au devenir des espaces verts dans notre ville, que concernent ces articles :

- en septembre 2017 – Un espace vert en moins, un parking en plus
- en mai 2017 – Un nouvel effet du PLU, le collège Buisson en sureffectif
- en juillet 2016 –Quelle est la situation des espaces verts ?
- en mars 2016 – La situation inquiétante des espaces verts

PLU : êtes-vous d'accord avec le futur Juvisy ?



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les règles d'urbanisation de Juvisy pour les 10 ans à venir. Il concerne donc tous les Juvisiens. Or l'élaboration du prochain PLU s'est faite dans la discrétion et sans véritable concertation.

Ce document va être maintenant soumis à enquête publique. S'il est validé, il s'appliquera définitivement et dans toute notre ville. **Quelles en seront les conséquences ?**

- De 15000 habitants actuellement, Juvisy deviendra **une ville « hyper-dense »** de plus de 19000 habitants.
- Sur ce petit territoire de 220 hectares, la ville se développera en hauteur, à proximité de la gare ainsi que sur la N7 où **des parcelles passeront à 9, voire 12 étages.**
- Des **découpages dans les droits à construire** avantageront certains propriétaires au détriment d'autres.
- Tous **les pavillons du plateau et du centre seront figés** : plus d'agrandissement possible de par les nouvelles règles d'alignement.
- Le **centre de loisirs** devrait déménager et son espace devient fortement constructible ; rien n'est dit sur le devenir de certaines parcelles à proximité de l'hôpital.
- Aucune réflexion n'est engagée sur **les besoins en services publics** (écoles, crèches, salles de réunion, gymnase...), pourtant déjà à saturation.

Dans la ville déjà la plus dense de l'Essonne, on s'apprête donc à entasser encore plus de monde, sans tenir compte des besoins des habitants, et parfois sans

cohérence dans un même quartier. **Nous sommes tous concernés. Nous vous invitons donc à réagir et à donner votre avis lors de la prochaine enquête publique.** Ensuite, le PLU s'appliquera, avec toutes ses conséquences sur votre ville et sur votre quotidien !

Consultez notre site **AJUV** et participez à notre réunion publique.

Réunion publique
Quel Juvisy pour 2020 ?
Débattons ensemble du PLU !
Le jeudi 17 mars à 20h30

Les Juvisiens sont-ils bien informés ?



L'**AJUV** déplore que le silence soit de mise sur de nombreux enjeux majeurs pour notre ville alors que le Maire dispose de moyens de communication exceptionnels (Juvisy ma Ville, lettres du Maire, lettre du Président de la Calpe, sites internet...) pour informer les Juvisiens et susciter le débat.

Prenons **l'exemple du Plan Local d'Urbanisme**. Des réunions publiques ont eu lieu (annonces généralement confidentielles !) et un conseil municipal s'est tenu le 16 décembre 2015. Mais le nouveau PLU devrait conduire à accueillir, a minima, 1600 logements supplémentaires et environ 3400 personnes. Ceci devrait être de nature à susciter un large débat, par exemple sur les équipements publics et sur la circulation routière... mais chut, ça ne sera jamais annoncé et discuté, et il faut lire l'épais dossier pour le découvrir. Le tracé du T7 y est mentionné... mais chut, consigne est donnée aux élus et aux consultants de ne jamais l'évoquer en public ! **Les citoyens méritent une autre approche de l'information et du débat, moins infantile et plus responsable.** L'**AJUV** veut porter à la connaissance des habitants tous les dossiers que la municipalité entend passer sous silence ou escamoter par un véritable déni d'information et de démocratie participative.